

A mon sens, elle l'a toujours été. Je ne critique pas les propositions qu'on ne nous a pas encore expliquées, mais je signale à la Chambre que les ressources des municipalités où le besoin se fait le plus sentir sont épuisées. Que le gouvernement fédéral prenne entièrement à sa charge les chômeurs assistés et aptes au travail. Dans ce cas, grâce à l'aide du Dominion, les municipalités seront peut-être en mesure de régler le problème que posent les chômeurs aptes au travail mais non assistés, parmi lesquels se trouvent nos jeunes gens. Je ne pousse pas la sottise jusqu'à croire qu'un gouvernement quelconque puisse mettre fin au chômage par le moyen d'une ou plusieurs lois. Je ne pense pas que nos banques ou notre régime financier soient le soutien ou l'épouvantail de notre existence. J'ai fort bien su m'en passer. Nous avons accordé à l'argent l'importance que nous aurions dû donner à la question morale; nous étudions la question du numéraire alors que nous devrions scruter les consciences.

Je ne perdrais pas de temps à rafistoler l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. En temps de guerre, les gouvernements assument des pouvoirs extraordinaires. Eh bien, nous sommes en pleine lutte pour notre survivance. Qu'importe qu'un ministre tombe, si le salut d'une génération est à ce prix? Il n'est pas un membre de la Chambre, ai-je prétendu, qui ne se battrait pas avec toute l'ardeur et l'habileté dont il est capable afin de sauver notre peuple. Le partisan le plus acerbe de la Chambre s'enrôlerait dans la même armée que nous tous pour défendre nos foyers. Nos foyers ont-ils une plus grande importance que les êtres humains qu'ils abritent? Ne pouvons-nous, abolissant ou ignorant les restrictions qui stérilisent la bonne volonté de tous les membres de la Chambre, nous mettre résolument à la besogne? S'il en est encore besoin, nous demanderons ensuite aux avocats de gloser sur la légalité de nos actes. Dans ce cas, les législateurs,—fédéraux, provinciaux ou municipaux,—qui aiment et servent le Canada, trouveront le remède aux maux dont souffre notre population, ce qui est le désir le plus cher de tous les membres de la Chambre.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Dès le début de mes observations, je tiens à rendre un hommage bien mérité à mes deux collègues qui ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône. J'ai beaucoup admiré l'excellente façon dont ils se sont acquittés de leur tâche. Le motionnaire (M. Matthews), nouveau député, a reçu le généreux accueil que la Chambre a coutume de réserver à ses membres nouveaux. L'honorable député qui a

[M. Much.]

appuyé l'adresse (M. Chevrier), et que j'ai l'honneur et le privilège de compter parmi mes amis intimes, a fait une vive impression sur la Chambre tout entière, je crois, non seulement par sa sincérité et sa ferveur, mais aussi par la facilité avec laquelle il s'est exprimé dans les deux langues. Ces deux exemples d'hommes publics contribuent beaucoup à avancer l'unité nationale dans le sens le plus large du terme. A tous deux, j'offre mes sincères félicitations.

Je tiens aussi à me faire l'écho du sentiment général de vive satisfaction et de joyeuse attente ressenti au Canada à la perspective de la prochaine visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine. De fréquentes allusions à cette visite ont été faites au cours du présent débat. La Chambre aurait raison de consacrer beaucoup de temps à souligner l'importance qu'a pour le Canada la visite de ces hauts personnages. A cette époque d'agitation internationale, et parfois d'agitation intérieure aussi, c'est une chose excellente pour le Canada que de recevoir la visite de son roi et de sa reine. D'une extrémité à l'autre du pays, j'en suis sûr, tous les éléments de la population rivaliseront entre eux dans un grand et sincère effort pour assurer au roi et à la reine un des accueils les plus spontanés et affectueux qu'aucun monarque ou chef d'Etat ait jamais reçus dans l'histoire du monde. Je m'attends à rien de moins de la part du Dominion du Canada.

J'offre aussi mes félicitations au comité chargé des préparatifs. Ces préparatifs n'ont peut-être pas toujours eu l'heur de plaire à tous les honorables députés, mais, conformément au désir du roi, l'itinéraire prévoit son passage par le comté de Peel. Je tiens à remercier le comité pour le privilège et l'honneur ainsi conférés à mon comté, qui de l'aveu général, est un des plus intéressants du Canada.

Le discours du trône a fait allusion, bien à propos, au désarroi de la situation internationale. Mais il a omis toute mention du sentiment de patriotisme et de fidélité à l'Empire britannique qui a été en si grande évidence par tout le Dominion durant la crise de septembre. J'aurais aimé y voir une mention du fait que le premier ministre a énoncé hier soir, à savoir que lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, le Canada l'est aussi. Je suis heureux que le premier ministre ait fait cette affirmation. Puisque l'on ose énoncer ce fait dans un discours ordinaire, il n'est sûrement pas exagéré de demander que le gouvernement du Canada insère un paragraphe à cet effet dans le discours du trône à l'heure actuelle.

Le discours du trône annonce aussi la création d'un Conseil des achats de la défense. Autant que j'aie pu m'en rendre compte, la population canadienne ne voit guère d'un bon œil l'établissement de commissions ou conseils.